

Canapress

Au cours d'une sortie de plus de trois heures, Jeffrey Hoffman et David Griggs ont fixé des spatules flexibles, matériel improvisé, à l'extrémité du bras manipulateur.

monde. La série de satellites Anik C fournit également un éventail varié de services téléphoniques, de radiotélédiffusion et autres services vidéo, et de services de données et de télécopie à des entreprises réparties dans tout le Canada et à des habitants des régions rurales.

La NASA (Organisme de recherche spatiale et aéronautique), qui prévoit doubler ses tarifs de lancement en octobre prochain en les faisant passer de dix à vingt millions de dollars, a décidé d'utiliser Anik C-1 et de le mettre en orbite.

Il est important de noter que si la mission de « ranimation » du satellite Syncom par les Américains a échoué, le bras-robot canadien (Canadarm), bras télémanipulé, a bien fonctionné.

La spécialiste Margaret Rhea Seddon a dû manœuvrer le bras articulé de façon à placer à son extrémité des sortes de spatules flexibles perforées de trois orifices rectangulaires, de manière à ce qu'il glisse le long de la paroi du satellite qui tournait sur lui-même.

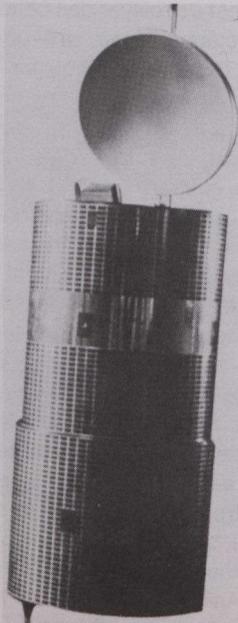
Projet d'orbite spatiale

Selon le ministre d'État à la Science et la Technologie, M. Tom Siddon, le protocole d'entente qu'il a signé avec un dirigeant de la NASA, M. James Beggs, concernant le projet américain de station orbitale, se traduira par des retombées économiques de deux milliards de dollars et la création de 9 000 emplois pour le Canada.

Par ailleurs, le Canada se joindra au Japon et à d'autres pays européens pour la

première phase de la réalisation du projet, afin d'émettre des propositions précises sur l'installation de la station.

M. Siddon estime que ce projet favorisera « la coopération internationale dans la mise au point, l'exploitation et l'utilisation de la station à des fins pacifiques. Il a également mis l'accent sur les progrès scientifiques que la mise au point des techniques de télédétection permettra de réaliser. Les informations scientifiques de grande valeur obtenues grâce à la télédétection se révèlent particulièrement importante pour les recherches pétrolières.



Le satellite Anik C-1.

Passeport lisible à la machine

Depuis le 15 avril 1985 (au bureau central de Hull, au Québec) et le 10 mai 1985 (dans tous les autres bureaux), le Bureau canadien des passeports émet un nouveau passeport lisible à la machine.

Ce nouveau passeport, conçu selon les spécifications publiées en 1980 par l'Organisation de l'aviation civile internationale, est non seulement plus sûr, mais aussi plus commode, parce que plus petit, que le passeport habituel.

Les renseignements d'identité, la photo et les détails relatifs au passeport apparaissent sur une page recouverte d'une pellicule de plastique protectrice. Certains renseignements d'identité et détails relatifs au passeport sont repris au bas de la même page de façon à pouvoir être lus à la machine ou à l'œil nu.

La procédure à suivre et les droits à acquitter pour obtenir un passeport restent inchangés. Les personnes qui ont un passeport traditionnel en cours de validité peuvent continuer de s'en servir jusqu'à sa date d'expiration.

Vente de pièces d'automobiles

La compagnie Hyundai Auto Canada Inc. dont les achats au Canada ont atteint, l'année dernière, un montant de 8,8 millions de dollars, achètera, en 1985, des pièces d'automobile canadiennes pour une valeur de 24 millions de dollars.

Elle a aussi conclu une entente avec General Electric Co. pour l'achat de phares à halogène et elle envisage de conclure des accords avec des fabricants canadiens pour l'achat de filtres à carburant et de tapis.

Hyundai Auto Canada Inc. a acquis un terrain à Newmarket (Ontario) où elle construira une usine de pièces détachées au coût de 25 millions de dollars. Cette usine, qui sera achevée d'ici la fin de l'année, emploiera environ 300 salariés. On y fabriquera des moteurs électriques destinés au marché canadien et à une usine de la compagnie située en Corée du Sud.

Construite par Hyundai, la voiture Pony a fait son apparition sur le marché au début de 1984 et s'est vendue à plus de 25 000 exemplaires durant cette même année. Hyundai a été favorisée par le fait qu'elle peut importer son matériel en franchise de douane au Canada, la Corée du Sud y étant considérée comme un pays en voie de développement. De plus, elle n'est pas soumise à des quotas d'importation comme le sont les constructeurs d'automobiles japonais.